



Association Nationale
Des Psychologues
pour la petite enfance

A.N.A.PSY.p.e
28 rue Didot
75014 PARIS

www.anapsype.free.fr

DOLEANCE II –

DES MODES D'ACCUEIL QUI RENFORCENT LA SÉCURITÉ AFFECTIVE DU TOUT PETIT

A partir de l'expérience des psychologues exerçant dans les services de prévention et d'accueil pour la petite enfance, L'A.N.A.PSY.pe, ⁽¹⁾ participe depuis sa création en 1986 à des concertations ministérielles relatives à la petite enfance et à la famille. Elle propose un éclairage spécifique sur les fondements et les enjeux des modes d'accueil.⁽²⁾

L'A.N.A.PSY.pe, consciente des réalités familiales, sociales et économiques actuelles, soutient depuis toujours les initiatives visant à promouvoir, dans des conditions optimales, l'accueil des enfants et de leurs familles.⁽³⁾

Notre désapprobation et notre vive inquiétude concernent certaines modifications du décret sur les modalités de garde des enfants envisagées par le gouvernement, inspirées par le dit « Rapport Tabarot » et ses préconisations « pour le développement de l'offre d'accueil de la petite enfance » - sans tenir compte des avis des associations et organisations consultées. ⁽⁴⁾

Modes d'accueil pour les enfants ou enfants gardés?

Le gouvernement a annoncé la création urgente de 200 000 places pour les enfants d'ici 2012 : nous saluons l'objectif défini.

Pour ce faire, il est préconisé plusieurs dispositions législatives dont certaines sont contestables, car elles reposent sur la diminution du nombre d'adultes, de leur niveau de formation, et renforcent l'instabilité du mode de garde sur les 3 premières années de la vie. Le rôle des modes de garde dans l'appui à la fonction parentale, et dans la prévention psychologique et sociale, s'efface au profit de la logique « service ». ⁽⁵⁾

Cette dérèglementation est nocive car elle fait fi de la réalité psychique des bébés, de l'importance fondamentale des interrelations enfants-parents-professionnels, et de l'indispensable professionnalisation que cela requiert. Le tout ne peut être sacrifié au nom des

¹ www.anapsype.free.fr

² « La garde du jeune enfant enjeux psychiques, enjeux de société », XIIème journée d'étude 2003

³ Colloque Assemblée Nationale 19 Nov. 1989 « Développement de l'enfant et engagement professionnel des mères », communication de S. Giampino, alors présidente A.N.A.PSY.p.e

⁴ D. Ratia-Armengol, présidente, contributions à « pas de bébés à la consigne »

⁵ sur la page du site avec notre communiqué de presse A.N.A.PSY.p.e)

supposées réalités économiques. Les enfants ne peuvent être traités comme des objets à caser, les parents comme des clients et les professionnels comme des exécutants.

Nous alertons les décideurs politiques, mais aussi les parents sur les conséquences de ces orientations.

Dans son développement psychique et relationnel un tout petit est exposé, lorsqu'il est séparé de ses parents, et ce même pour un temps court, s'il se trouve auprès d'un professionnel surchargé, qui faute de temps et de disponibilité suffisants, ne lui apporte pas le maternage avisé dont il a besoin.

Un tout petit a besoin de bénéficier d'un accueil individualisé, d'une attention personnalisée à partir des temps d'échanges possibles entre ses parents et l'accueillant dont la formation qualifiée s'avère à la mesure de la complexité des enjeux de ces premières années de la vie. En opérant une continuité de soins, les adultes garantissent à chaque enfant de pouvoir construire peu à peu ses propres sécurisations, grâce aux repères progressifs qu'ensemble, parents et professionnels donnent au tout petit.

Sur le terrain, nos constats déjà trop fréquents se généraliseront : plannings à flux tendu, professionnels en nombre insuffisant, peu ou non qualifiés, emplois temporaires, remplacements dans l'urgence, turn-over des personnes auprès des enfants, absence de temps pour réfléchir sur les pratiques. Des professionnels pourtant aguerris s'inquiètent de ne pouvoir garantir la sécurité, y compris physique des enfants, dans de telles conditions. ⁽⁶⁾

Enjeux

- Quelle écoute particulière à chaque enfant ?
- Quels repères affectifs et relationnels suffisamment stables et repérables ?
- Quelle socialisation quand le trop grand nombre d'enfants présents empêche de vivre la rencontre avec d'autres, autrement que dans la confusion, les tensions, l'agression ou le repli ?
- Quel accompagnement d'un enfant malade ou handicapé quand le débordement des professionnels parasite l'attention individualisée ?
- Quel soutien à la parentalité quand un professionnel ne trouve pas de disponibilité mentale et temporelle pour un parent inquiet ?
- Quelle aide possible aux familles, confrontées déjà à leur propre précarité, quand l'accueil de leur bébé est précarisé ?

Ce qui a permis aux mères françaises de travailler, et d'augmenter la natalité, c'est la confiance qu'elles construisent peu à peu avec les personnes et les services qui les relaient auprès de leurs enfants. Cette confiance repose sur la fiabilité des compétences des professionnels, une continuité de soin adapté à chaque enfant, dans l'écoute respectueuse de ses parents. A partir d'une réflexion, psychologique, institutionnelle et sociale, un accueil se crée pour chaque situation.

⁶ page du site sur la PSU, ou un article du groupe de travail PSU en citant Laure comme coordinatrice).

C'est à ce prix que nos lieux d'accueil collectifs sont devenus des lieux copiés par d'autres pays, et fort demandés par les parents. Y confier son enfant sans avoir l'impression de le délaissé, est pilier de la conciliation avec la vie professionnelle. Si ces services ne peuvent plus garantir cet appui aux familles, c'est un empêchement à la vie professionnelle auquel sont exposés les parents.

Nous attendons des pouvoirs publics une prise de conscience et de responsabilité

Nous considérons qu'un « accueil de qualité » favorise l'épanouissement psychologique lorsqu'il apporte aux tout petits les conditions d'une sécurité affective, en organisant une continuité des liens, du lieu et des personnes. Quand il leur donne confiance en eux par un environnement propice à l'éveil et la découverte. Ceci en personnalisant les liens aux enfants, grâce à un cadre et du temps où familles et professionnels peuvent se connaître, réfléchir et accompagner ensemble les enfants à grandir.

C'est pourquoi nous demandons à nos élus de **ne pas céder sur les conditions réglementaires indispensables à garantir un accueil de qualité pour les enfants**. Nous attirons l'attention et la responsabilité sur les enjeux à long terme, sur le développement de la personnalité et de la socialité, lorsqu'un enfant est confié à d'autres que sa famille. Ceci aussi bien pour les accueils collectifs qu'individuels, aussi bien pour les initiatives publiques, associatives que privées.